

## Fiche synthétique du projet : « Appui à la scolarisation des filles handicapées dans le primaire »

### Concept

Des aides multiformes pour faciliter l'accès et l'insertion à l'école primaire des filles handicapées.

### Contexte

Malgré les progrès accomplis, la scolarisation des filles n'est pas totalement acquise. Les filles représentent une proportion significative des enfants non scolarisés c'est-à-dire appartenant à la tranche d'âge scolaire mais non inscrits au primaire (UNESCO-ISU, 2016). Dans l'enseignement primaire au Cameroun, le taux net de scolarisation des filles est de 86,62% ; le taux d'accès en dernière année de 67,76% et le taux de survie en dernière année de 70,45%. Le ratio élèves /enseignant est de 44,2%.

Des estimations indiquent aussi qu'à peine 2% d'enfants porteurs de handicap ont accès à l'éducation et que les filles handicapées issues de milieux socio-économiques défavorisés éprouvent davantage de difficultés pour y accéder et s'y maintenir.

L'offre éducative publique en direction de certains types de handicap est inexistante, ce sont des initiatives privées qui prennent le relais avec des coûts afférents qui ne sont pas à la portée des familles modestes ou peu sensibles à l'importance de l'éducation de tous les enfants. Les inégalités sont également observées en matière d'offre éducative : les milieux urbains étant mieux lotis que les zones rurales ou semi urbaines.

Fort de ces constats, l'AAEEH a entrepris en 2013-2014, une enquête auprès des filles handicapées scolarisées dans certaines écoles, des parents ou membres de famille de ces élèves et des responsables des écoles pour faire un état des lieux de la situation et formuler un projet visant à contribuer à améliorer l'accès et la participation des filles handicapées à l'école primaire au Cameroun. Les données recueillies à travers cette enquête qui a concerné une cinquantaine de personnes a permis de ressortir des points saillants suivants : les pesanteurs socio-culturelles en rapport avec le handicap ; les facteurs économiques concernant le coût de l'éducation même dans un contexte de gratuité de l'école ; la disponibilité des fournitures scolaires adaptées à certains types de handicap et la qualité des apprentissages dispensés.

Ces points ont aidé à concevoir le projet « appui à la scolarisation des filles handicapées dans le primaire au Cameroun » dont le but est d'agir en faveur de l'accès, la participation et le maintien à l'école des filles handicapées jusqu'à la fin de leur scolarité primaire.

### Le projet

**L'objectif général** du projet est de stimuler et d'encourager l'éducation des filles en situation de handicap en agissant sur les obstacles à leur scolarisation. De manière plus spécifique, le projet vise à contribuer à améliorer l'accès, la participation et la rétention dans le système scolaire des filles handicapées des écoles primaires du Cameroun. Il s'inscrit dans une dynamique d'accès aux droits humains pour les personnes handicapées selon la Convention relative aux droits des personnes handicapées (Art. 24), la convention relative aux droits de l'enfant (Art. 29) et les objectifs du développement durable (ODD 4 et 5), il s'inscrit également dans une dynamique de réduction des inégalités entre filles et garçons dans les systèmes d'éducation et l'autonomisation des femmes par le biais de l'éducation.

Ce projet s'insère dans les préoccupations du Cameroun en matière d'éducation des filles, de prise en compte des groupes vulnérables et de promotion de la femme selon les différents documents de stratégie sectorielle (éducation, sociale, genre).

**Agir en faveur de l'accès, la participation et le maintien à l'école des filles handicapées jusqu'à la fin de leur scolarité en primaire se décline en trois axes :**

- Améliorer l'accès à l'école à travers des actions de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de l'éducation pour tous et celle des filles handicapées en particulier.
- Améliorer la participation des filles handicapées à l'école à travers l'octroi des fournitures scolaires adaptées, l'accompagnement et le soutien financier aux familles
- Améliorer le maintien à l'école des filles handicapées à travers l'accompagnement des familles, l'articulation école - famille, le soutien en matériel pédagogique aux écoles et l'amélioration des conditions de vie scolaire des élèves

Le projet s'adresse aux filles handicapées en priorité mais également aux autres enfants de l'école et à toute la communauté.

Les filles sont identifiées et choisies sur la base des renseignements fournis par leur famille ou l'institution qui les accueille et relatifs à leur situation sociale, économique et médicale.

Les besoins sont répertoriés par les filles elles-mêmes quand elles peuvent les exprimer, leurs familles et les écoles et hiérarchisés par priorité.

Ces filles bénéficient d'un soutien financier en déduction de leurs frais annuels de scolarité, des fournitures scolaires adaptées à leur handicap et du matériel didactique adapté pour l'école ; les parents et familles sont mis en relation au sein des groupes de paroles et de partage d'expériences.

Lors du lancement du projet pilote, les témoignages des parents ont permis de constater l'existence de nombreux besoins et des espoirs placés en notre projet.

**Le projet est porté par AAEEH**

**Le projet est financé par des contributions volontaires, les fonds propres ou provenant de l'organisation de manifestations pour lever des fonds et d'autres sources potentielles.**

**L'AAEEH dispose d'une expertise interne, elle travaille aussi en synergie avec les acteurs locaux des affaires sociales, de l'éducation nationale, des communautés et des autorités locales.**

A terme, le projet est appelé à s'étendre dans la région Afrique francophone ou du moins notre méthodologie employée ailleurs.

Notre association saisit les opportunités tels que les événements et rencontres autour des thématiques abordées (mots- clés : genre , handicap, éducation, petite enfance) pour présenter le projet et ses résultats, cela a déjà été fait pour l'expérience pilote lors de la conférence des ONG de l'UNESCO à Paris, en juin 2015 sur le thème « *le rôle des femmes dans la lutte contre la pauvreté* », à New York en 2016 dans une table ronde en marge de la 61<sup>e</sup> session de la commission sur le statut de la Femme sur le thème « *opérationnaliser l'agenda 2030 pour les filles et femmes handicapées* » et en octobre 2018 à l'UNESCO à l'occasion de la célébration de la journée de la fille autour du thème « *Apprendre pour s'émanciper* ».

Nous travaillons également à la formalisation de notre démarche en vue de produire des supports disponibles à la fin du projet.

Lieux du projet

Région / Afrique

Domaine / Education des filles, Handicap

Durée / 2015 - 2020